

**Assemblée générale**

Soixante-dix-huitième session

Documents officiels

Distr. Générale
13 octobre 2023
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 3^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 2 octobre 2023, à 15 heures.

Présidence : M. Amorín (Uruguay)
puis : M. Cimino (Vice-Président) (Italie)

SommaireDébat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 15 h 5.

Débat général (suite)

1. Le Président invite la Commission à poursuivre son débat général sur le thème « Œuvrer à un relèvement durable pour toutes et tous ».

2. **M^{me} Al-halique** (Jordanie) indique que son gouvernement a entamé un processus de réforme en trois volets visant à remanier les systèmes économique et politique du pays et son administration publique. La modernisation de l'économie vise à accélérer la croissance et à améliorer la qualité de vie de toutes les Jordaniennes et de tous les Jordaniens. La modernisation du système politique et la décentralisation de l'administration publique sont également en cours, les autorités locales jouant un rôle plus important. L'actuelle numérisation des services permet également d'améliorer la participation du public.

3. La Jordanie accueille des millions de réfugiés et leur donne accès à des services, à des perspectives d'avenir et à une vie digne. Toutefois, un soutien international continu est nécessaire pour consolider ces résultats. Malgré la diminution de l'aide internationale, le Gouvernement jordanien reste résolu à collaborer avec ses partenaires pour trouver les moyens de maintenir les progrès déjà accomplis et de protéger les personnes vivant en Jordanie, tout en faisant progresser le pays sur la voie du développement durable.

4. Lors du récent Sommet sur les objectifs de développement durable, la Jordanie a présenté des plans ambitieux axés sur la sécurité alimentaire, l'éducation, les changements climatiques et les données. Ses engagements sont étroitement liés, se renforcent mutuellement et s'appuient sur son deuxième examen national volontaire, présenté en 2022. Liés à plusieurs objectifs de développement durable, les engagements climatiques de la Jordanie sont axés sur l'adaptation, l'atténuation, le financement de l'action climatique, l'autonomisation des femmes et les processus décisionnels. Pour améliorer la sécurité alimentaire, le Gouvernement jordanien prend des mesures pour rendre les systèmes alimentaires du pays efficaces et à l'épreuve du temps.

5. Dans le but d'accélérer les progrès dans les domaines susmentionnés, la Jordanie est déterminée à renforcer ses systèmes de données et sa connaissance des données et à continuer d'améliorer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, notamment au moyen d'examen nationaux volontaires. Ses efforts de modernisation continueront de reposer sur le développement durable et sur la recherche d'une société

plus équitable, plus verte et plus juste pour les générations futures.

6. **M. Kim** (République populaire démocratique de Corée) déclare que les épidémies, les catastrophes naturelles, les conflits armés et la destruction de l'environnement causent de grandes souffrances et entravent la réalisation des objectifs de développement durable. Pour rétablir la stabilité socioéconomique et parvenir au développement international, il est nécessaire d'accélérer la réforme de l'ordre économique international établi plus de 70 ans plus tôt pour représenter les intérêts du monde occidental. De nombreux pays rejettent désormais les organisations économiques et financières internationales, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, qui n'ont longtemps servi qu'à satisfaire l'avidité sans fin de certains pays. Il ne faut pas permettre à une poignée de pays de contrôler l'économie mondiale ; la communauté internationale doit réformer sans délai ce système injuste pour mieux servir les intérêts des pays en développement.

7. Pour leur part, les pays en développement devraient renforcer leur solidarité et leur coopération économiques, sur la base des principes de souveraineté, d'égalité et de profit mutuel. Une telle coopération stimulerait grandement leur développement économique et le bien-être de leurs peuples. La crise mondiale de santé publique liée à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a démontré une fois de plus que les besoins et les intérêts des pays en développement ne sont pas pris en compte sur la scène internationale. Leur dépendance permanente à l'égard des pays développés les conduit à la soumission politique et économique. Ensemble, les pays en développement pourraient surmonter les difficultés, y compris les changements climatiques et les crises alimentaire et énergétique. Ils devraient faire entendre leur voix pour s'opposer aux sanctions injustes et aux blocus. À cet égard, la République populaire démocratique de Corée réaffirme son soutien à la Déclaration de La Havane « Enjeux du développement : rôle de la science, de la technologie et de l'innovation » adoptée lors du récent Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Groupe des 77 et de la Chine.

8. Sous la direction de son président, la République populaire démocratique de Corée réalise des progrès dans différents domaines. Des travaux ont été entrepris pour renforcer les systèmes technologiques utilisés dans les campagnes. Par exemple, la République populaire démocratique de Corée a rénové son système d'irrigation, si bien qu'elle devrait atteindre son objectif de production céréalière pour 2023. Elle encourage largement les projets de protection de l'environnement

et développe des technologies permettant d'améliorer la capacité de prévention des catastrophes. Son gouvernement accorde une grande importance au bien-être et à l'éducation des enfants, et améliore en permanence le système éducatif.

9. À l'avenir, le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée continuera à renforcer la coopération et les échanges économiques avec toutes les nations qui rejettent l'agression, l'ingérence, la domination et l'asservissement. La République populaire démocratique de Corée participera également activement aux efforts internationaux visant à protéger la vie en améliorant ses capacités de préparation aux changements climatiques, en protégeant l'environnement et en prenant des mesures pour prévenir les catastrophes naturelles.

10. **M^{me} Zalabata Torres** (Colombie) annonce que son pays a un objectif clair pour la session actuelle de la Deuxième Commission : faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des engagements énoncés dans la déclaration politique récemment adoptée par le forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale (Sommet sur les objectifs de développement durable). La Colombie est convaincue que les États Membres feront preuve de la volonté politique nécessaire pour accélérer, par les résolutions de la Commission, les réformes systémiques requises pour combler le déficit de financement des objectifs de développement durable, surmonter les crises mondiales et protéger les biens publics mondiaux. Comme en témoigne son plan national de développement, la Colombie accorde une grande importance à la protection de la nature et à la lutte contre les changements climatiques.

11. La triple crise planétaire a pour origine un modèle extractif fondé sur l'utilisation des combustibles fossiles et l'accumulation de capital, qui a creusé les inégalités dans et entre les pays. Les plus touchés par la dégradation de l'environnement et les changements climatiques sont ceux qui ont le moins contribué à la crise : les pays en développement et les populations historiquement marginalisées. Par conséquent, la protection du climat et de la nature est une question de justice environnementale, sociale, économique et intergénérationnelle. Les solutions doivent être multilatérales et fondées sur la transformation des modèles économiques, financiers et commerciaux mondiaux actuels. Les principaux émetteurs et les pays développés doivent décarboniser leurs économies et fournir les moyens de mettre en œuvre le Programme 2030.

12. La réforme du système financier international devrait inclure la conversion de dettes en mesures en faveur de la nature et du climat en tant que moyens d'augmenter la marge d'action budgétaire des pays en développement. En outre, les droits de tirage spéciaux non utilisés devraient être réaffectés et les pays dans les situations les plus critiques devraient bénéficier d'aide pour rembourser une partie importante de leur dette afin de libérer les fonds publics nécessaires au financement de l'action climatique et à la réalisation des objectifs de développement durable. Il est également impératif de mettre les mandats des institutions financières internationales et de l'Organisation mondiale du commerce en adéquation avec les finalités des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Enfin, il est nécessaire d'établir des critères de mesure du développement et d'accès aux financements à des conditions concessionnelles qui aillent au-delà du produit intérieur brut.

13. Pour réaliser ces transformations et ne laisser personne de côté, il faut adopter une approche fondée sur les droits humains, la justice intersectionnelle et la justice de genre, avec la participation pleine, effective et significative des femmes, des filles, des garçons, des adolescentes et adolescents, des jeunes, des peuples autochtones, des personnes d'ascendance africaine et des groupes en situation de vulnérabilité.

14. **M. Van Schalkwyk** (Afrique du Sud) rappelle qu'une grande partie de l'humanité fait face à des guerres et des conflits, à la faim, à la maladie et à des catastrophes environnementales. Exacerbés par les crises alimentaire, énergétique et financière actuelles, ces problèmes se conjuguent à une augmentation des inégalités, de la pauvreté et du chômage. Dans ces conditions, et au lendemain de la pandémie de COVID-19, la perspective d'atteindre les objectifs de développement durable semble de plus en plus improbable.

15. La coopération et la solidarité sont nécessaires pour combler le fossé entre les riches et les pauvres. Les États Membres doivent relancer la dynamique de réalisation des objectifs et relever les défis fondamentaux du développement par des investissements ciblés, le transfert de technologies et le renforcement des capacités, notamment dans des domaines clés pour l'Afrique, tels que l'industrialisation, l'agriculture, l'énergie, l'éducation, la santé, l'eau et les technologies de l'information et des communications. La pandémie a affaibli les mécanismes de financement public et la capacité de mobilisation des ressources des pays en développement, ce qui signifie

qu'ils ont besoin d'accéder à des financements supplémentaires prévisibles et évolutifs pour exécuter le Programme 2030. Il est nécessaire de mettre en place des politiques pour faire face aux crises immédiates que traversent les pays en développement, combler le déficit de financement des objectifs de développement durable et entreprendre des réformes systémiques, y compris de l'architecture financière internationale.

16. Les pays développés devraient honorer leurs engagements ayant trait aux moyens de mise en œuvre du Programme 2030, notamment par l'adoption de politiques commerciales favorables. L'Afrique du Sud appuie le plan de relance des objectifs de développement durable proposé par le Secrétaire général, et en particulier ses appels à s'attaquer à la dette et au surendettement, à porter le financement à long terme abordable à 500 milliards de dollars par an et à élargir les financements pour imprévus.

17. L'innovation et l'adaptation sont nécessaires pour éviter la destruction de la planète. Dans cette optique, il est important de promouvoir les trois piliers de l'Accord de Paris, à savoir l'atténuation, l'adaptation et l'appui. Les pays africains ont besoin d'un appui financier accru à la fois pour mettre en œuvre le Programme 2030 et pour atteindre leurs objectifs climatiques. L'Afrique du Sud appelle donc les pays développés à respecter leurs engagements juridiques, notamment en mobilisant 100 milliards de dollars par an pour soutenir l'action climatique des économies en développement.

18. **M. Kanu** (Sierra Leone) dit que les problèmes mondiaux actuels continuent de saper les progrès acquis de haute lutte en matière de développement. Il est nécessaire d'agir au niveau mondial pour atteindre les objectifs de développement durable, et la Sierra Leone se félicite donc du thème du débat général « Œuvrer à un relèvement durable pour toutes et tous ».

19. L'architecture financière internationale doit être réformée de manière à ce qu'elle profite à tout le monde. Les pays en développement devraient se voir attribuer des droits de tirage spéciaux supplémentaires ou tous les droits de tirage spéciaux non utilisés. Le cas échéant, l'annulation de la dette devrait être davantage envisagée, en particulier pour les pays vulnérables. Il est essentiel de prendre des mesures telles que l'appui budgétaire, les facilités élargies de crédit à faible coût et l'allègement de la dette pour fournir aux pays en développement une marge de manœuvre budgétaire et des liquidités. La Sierra Leone soutient fermement le plan de relance des objectifs de développement durable proposé par le Secrétaire général, y compris les trois domaines clés nécessitant une action immédiate.

20. L'investissement dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets doit figurer parmi les priorités de la communauté internationale. Les pays en développement ont besoin d'un accès adéquat au financement de l'action climatique et au transfert de technologies. La Sierra Leone reste préoccupée par le manque de financement public de l'action climatique et exhorte les pays développés à respecter leur engagement de fournir 100 milliards de dollars par an au titre du financement de l'action climatique et d'allouer au moins la moitié de ces fonds publics à l'adaptation.

21. L'aide publique au développement (APD) accordée aux pays les moins avancés continue de diminuer, ce qui entraîne des problèmes de liquidité et de solvabilité extérieure. Compte tenu des problèmes posés par le régime fiscal mondial inéquitable et les flux financiers illicites, il est impératif que les pays développés respectent leurs engagements en matière d'APD et augmentent le pourcentage de l'APD destiné aux pays les moins avancés. La Sierra Leone appelle également le système des Nations Unies et les autres partenaires du développement à apporter un soutien socioéconomique, humanitaire, financier et technique aux économies en développement afin de les aider à se relever et à atteindre les objectifs de développement durable.

22. Malgré des difficultés multidimensionnelles persistantes, la Sierra Leone s'efforce de parvenir à la croissance et à la stabilité. Pour ce faire, le Gouvernement sierra-léonais met l'accent sur la sécurité alimentaire, le développement du capital humain, l'emploi des jeunes, la technologie, les infrastructures et la réforme des services publics. Grâce à cette stratégie, le Gouvernement vise à élever la Sierra Leone au rang de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2035. Toutefois, la Sierra Leone ne saurait réaliser son programme de développement de manière isolée ; il est essentiel de raviver la solidarité et les partenariats à l'échelle mondiale. La Sierra Leone reste déterminée à mobiliser les recettes nationales et à améliorer sa gestion des finances publiques.

23. **M. Eyebardiyev** (Turkménistan) annonce que son pays assumera à nouveau un rôle de chef de file pour le projet de résolution sur le transport durable. Intitulé « Renforcer les liens entre tous les modes de transport pour atteindre les objectifs de développement durable », le projet pour la session en cours s'appuie sur la résolution [72/212](#) de l'Assemblée générale. Dans le prolongement du processus d'Achgabat sur le transport durable et conformément à la résolution [77/286](#) de l'Assemblée générale, le Turkménistan organise également durant la session en cours de l'Assemblée une

réunion de haut niveau visant à promouvoir la coopération en matière de transports durables, qui a été programmée pour coïncider avec la Journée mondiale du transport durable, le 26 novembre. Le Turkménistan s'efforcera également de renforcer la coopération avec le Groupe des Amis du transport durable.

24. La stabilité de la connectivité énergétique et la mobilité des ressources énergétiques figurent également parmi les priorités du Turkménistan. Ce dernier s'est déjà porté coauteur d'un projet de résolution intitulé « Stable, resilient and reliable energy connectivity and energy resource mobility and its pivotal role in driving sustainable development » (« Le rôle clé de la stabilité, de la résilience et de la fiabilité de la connectivité énergétique et de la mobilité des ressources énergétiques dans la promotion du développement durable »). Dans le prolongement de la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous, le Turkménistan envisage d'accueillir le Forum sur l'énergie durable pour tous en 2025, afin de promouvoir les efforts mondiaux visant à garantir l'accès à des sources d'énergie modernes, fiables et durables, à un coût abordable. Dans le droit fil de ces priorités, le Turkménistan entend participer activement aux préparatifs de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, qui se tiendra en 2024 à Kigali, au Rwanda, et envisage d'accueillir l'une des réunions préparatoires.

25. **M. Ndoye** (Sénégal) déclare qu'œuvrer à un relèvement durable après la pandémie de COVID-19, c'est d'abord s'attaquer aux causes profondes des crises actuelles. Des millions de personnes luttent pour satisfaire leurs besoins élémentaires, 10 % de la population mondiale vit dans l'extrême pauvreté, près de la moitié de la population mondiale n'a pas accès à Internet et 600 millions d'Africaines et d'Africains n'ont pas accès à l'électricité. Il faut s'attaquer au système financier inéquitable qui ne prend pas en compte les besoins et les priorités de la grande majorité de la population mondiale. Une partie substantielle de cette population est affectée par le fardeau de la dette et les impacts des changements climatiques, accède difficilement aux crédits et subit le diktat de l'obsolète architecture économique et financière actuelle.

26. La hausse des taux d'intérêt et la situation économique difficile risquent de conduire beaucoup de pays dans une crise de la dette. Près de 60 % des pays les plus pauvres sont actuellement exposés à un risque élevé de surendettement ou sont déjà surendettés. La plupart des pays pauvres verront en 2024 leurs obligations souveraines arriver à échéance. Il y a donc urgence à trouver des aménagements conséquents. Il faut assurer l'accès des pays en développement aux

marchés de capitaux à des coûts soutenables et à des prêts assortis d'échéances longues et de conditions abordables, pour le financement de leurs économies. Comme les organismes de notation exagèrent le risque d'investissement dans les pays en développement, ces derniers paient des coûts d'emprunt huit fois plus élevés que les pays développés, ce qui signifie que leurs primes d'assurance sont élevées et que les projets deviennent plus coûteux. Il convient de renforcer les actions visant à réformer l'architecture financière internationale afin qu'elle soit plus représentative de la diversité et facilite la mobilisation des ressources dans les pays en développement. Comme l'a montré le Groupe des Vingt en admettant l'Union africaine en tant que membre à part entière, il est possible de réussir à condition d'y mettre la volonté politique nécessaire.

27. Enfin, les pays développés doivent honorer les engagements en matière de financement climatique, notamment celui de mobiliser 100 milliards de dollars par an en faveur des pays en développement, celui de doubler les niveaux de financement de l'adaptation à l'horizon 2025 et celui de mettre en place un mécanisme de compensation des pertes et dommages. Seules ces actions permettront un relèvement inclusif, juste et équitable. L'empathie envers les êtres humains et la nature doit être au cœur de ces efforts.

28. **M^{me} Carty** (États-Unis d'Amérique) déclare que la Deuxième Commission entame ses travaux dans un contexte peu réjouissant de problèmes mondiaux interdépendants, notamment l'aggravation de la crise climatique, l'augmentation de l'insécurité alimentaire, la persistance des effets de la pandémie de COVID-19 et l'aggravation des tensions géopolitiques. Les graves conséquences de la guerre illégale et non provoquée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, tant sur le plan social et économique que sur celui du développement, continuent d'entraîner un effroyable bilan humain et de compromettre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les États-Unis restent attachés à l'ordre international fondé sur des règles et appellent toutes les délégations à faire preuve du même engagement à l'égard du système international et des piliers fondamentaux de la Charte des Nations Unies : la souveraineté, l'intégrité territoriale et les droits fondamentaux de l'homme.

29. Depuis janvier 2021, les États-Unis ont investi plus de 100 milliards de dollars pour soutenir le développement dans le monde, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire, l'éducation, les soins de santé et la lutte contre les maladies. Il est impossible de mettre en œuvre le Programme 2030 en se concentrant uniquement sur une poignée d'objectifs de développement durable, puisque ceux-ci sont tous

interdépendants. Par exemple, l'objectif n° 5 (égalité des genres) est inexorablement lié à la croissance économique, à l'éducation et à la réduction des inégalités, et les efforts visant à atteindre l'objectif n° 2 (faim zéro) sont essentiels pour mettre fin à la pauvreté, favoriser la santé des populations et promouvoir une éducation de qualité. Depuis 2021, les États-Unis ont consacré plus de 17,5 milliards de dollars à la lutte contre l'insécurité alimentaire mondiale.

30. L'Inflation Reduction Act (loi sur la réduction de l'inflation) constitue l'action climatique la plus forte de l'histoire des États-Unis et témoigne incontestablement de l'engagement du pays à tenir l'objectif de 1,5 C prévu par l'Accord de Paris. Le Gouvernement des États-Unis entend quadrupler son financement de l'action climatique afin d'aider les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter aux effets des changements climatiques. Les États-Unis sont convaincus qu'en 2023, les pays développés seront en mesure de mobiliser collectivement les 100 milliards de dollars promis en faveur de l'action climatique dans les pays en développement.

31. Les États-Unis ont de solides antécédents en matière d'investissement dans tous les objectifs de développement durable, mais des partenariats sont nécessaires pour progresser. Les États-Unis sont déterminés à travailler dans le cadre du système des Nations Unies et d'autres institutions multilatérales, et à réformer et moderniser ces institutions si nécessaire. Dans cette optique, ils prennent des mesures concrètes pour réformer la Banque mondiale en vue d'étendre ses financements aux pays à revenu faible ou intermédiaire. Depuis 2022, les États-Unis ont réussi à faire adopter des réformes qui permettront de débloquer jusqu'à 50 milliards de dollars de capacité de prêt supplémentaire au cours de la prochaine décennie. Selon les estimations, ensemble, les banques multilatérales de développement pourraient débloquer 200 milliards de dollars de capacité de prêt supplémentaire au cours de la même période grâce à des mesures de bilan déjà prises ou en cours d'examen. En outre, le Président des États-Unis a demandé un financement qui permettrait à la Banque mondiale de fournir 27 milliards de dollars de nouvelles ressources pour des projets visant à lutter contre les changements climatiques, la fragilité et les pandémies et à soutenir une réponse immédiate aux crises dans les pays les plus pauvres. Le Gouvernement des États-Unis milite pour des réformes supplémentaires au fur et à mesure, notamment pour optimiser l'architecture du financement de l'action climatique, encourager la mobilisation des capitaux privés et traiter la question de la dette et de la stabilité macroéconomique – en s'appuyant sur la récente

négociation réussie sur le traitement de la dette de la Zambie au titre du Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette.

32. Les États-Unis se félicitent des progrès accomplis dans la réforme du système des Nations Unies pour le développement. Ils restent attachés au système et soutiendront la recherche de solutions innovantes, l'équilibre entre l'ambition et le pragmatisme, le renforcement de la transparence et de la responsabilité et l'obtention de résultats. À l'approche du soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il est important de rappeler que le développement durable doit être fermement ancré dans le respect des droits humains et de l'égalité des genres.

33. **M. Galstyan** (Arménie) dit que l'Arménie soutient les mesures proposées par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), et se réjouit de préparer le Sommet de l'avenir, qui pourrait contribuer à renforcer le multilatéralisme et à progresser de manière significative vers la réalisation des objectifs de développement durable.

34. En collaboration avec ses partenaires de développement, l'Arménie a pris des mesures pour aligner ses stratégies et plans d'action nationaux sur les objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur la bonne gouvernance et la transparence, sur des institutions représentatives et responsables, et sur la tolérance zéro à l'égard de la corruption. Ses réformes institutionnelles ont déjà attiré des investissements et entraîné une croissance économique significative. Forte de ce succès, l'Arménie présentera son troisième examen national volontaire en 2024, en vue de renforcer ses capacités nationales. À travers la procédure d'examen, l'Arménie souhaite progresser dans les domaines de l'innovation, de l'économie verte, de l'autonomisation des femmes et de la bonne gouvernance.

35. Pour un pays en développement sans littoral comme l'Arménie, la résilience du commerce mondial et régional et de la connectivité est essentielle à la pleine réalisation du potentiel économique et du développement durable. En prévision de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral et en coordination avec le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, l'Arménie s'apprête à tenir une réunion ministérielle à Erevan les 20 et 21 novembre 2023 sur le thème « Vers une connectivité des transports équitable, abordable et

inclusive au service d'économies plus durables et résilientes dans les pays les moins avancés sans littoral ».

36. Pendant que la Commission se réunit, le Haut-Karabakh est le théâtre d'une catastrophe humanitaire sans précédent. Le 19 septembre, après 10 mois de blocus du corridor de Latchine et de famine forcée imposée à la population du Haut-Karabakh, l'Azerbaïdjan a lancé un assaut de grande envergure, bombardant aveuglément les civils en violation de leur droit à une vie libre et digne sur leurs propres terres. Des centaines de civils ont été tués ou blessés, et beaucoup sont toujours portés disparus. À ce jour, plus de 100 000 personnes déplacées sont entrées en Arménie. Elles laissent derrière elles leurs maisons, leurs terres pastorales, leur bétail et leurs petites entreprises et se retrouvent privées de leurs moyens de subsistance au début de l'hiver. La paix et la stabilité régionales sont indispensables au développement durable pour toutes et tous, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité. Les actes d'agression continus contre le territoire souverain arménien et le peuple du Haut-Karabakh ont fait voler en éclats les conditions de sécurité dans la région, sapant les efforts de développement durable de l'Arménie.

37. **M. Flores** (Honduras) dit que l'ombre des effets de la pandémie de COVID-19 plane toujours sur le Honduras. La récession a entraîné la fermeture d'entreprises productives, ce qui a fait augmenter le chômage et poussé la population hondurienne à émigrer. Néanmoins, le Honduras reste attaché à exécuter le Programme 2030 dans son intégralité et, plus que jamais, à ne laisser personne de côté.

38. Les effets des changements climatiques sont visibles dans les domaines de la santé, de la sécurité alimentaire et hydrique et de la migration. Faute de prendre les changements climatiques au sérieux, le monde continuera à perdre des acquis en matière de développement, au détriment de la stabilité interne des nations et de la paix dans le monde. La nature est indissociable du développement durable et le Honduras reste préoccupé par l'appauvrissement de la biodiversité, qui joue un rôle incontestable dans l'équilibre naturel de la planète. Dans ce contexte, la science, la technologie et le renforcement des capacités ont un rôle important à jouer en faveur d'un relèvement durable et résilient. Pour parvenir à un développement durable, il faut une action coordonnée à grande échelle, de sorte que les garanties d'accès au développement s'appuient sur un système multilatéral fondé sur les règles et les principes du droit international. Le Honduras attend avec intérêt les résultats de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

39. Les pays à revenu intermédiaire se heurtent à des problèmes tels que les effets des changements climatiques, les inégalités croissantes et l'urbanisation rapide, qui aggravent la faim et la pauvreté. Le Honduras s'inquiète de la réduction de l'accès à des sources de financement abordables, car un financement opportun est nécessaire pour construire des sociétés plus durables et résilientes qui gèrent de manière responsable les ressources naturelles, les services essentiels et la sécurité alimentaire. Les pays à revenu intermédiaire abritent 62 % des pauvres de la planète. Il est urgent de mettre en place des réformes qui favoriseront une coopération pour le développement plus équitable et plus efficace pour ces pays. Ces réformes devraient faciliter l'adoption de mesures immédiates permettant aux pays d'éviter le piège du revenu intermédiaire et d'avoir accès au financement, au renforcement des capacités, au transfert de technologies, à une plus grande marge de manœuvre budgétaire et à la soutenabilité de la dette.

40. Lors de la session en cours, les pays à revenu intermédiaire auront l'occasion de se mettre d'accord sur des mesures spécifiques, actualisées et conformes à leurs attentes en matière de coopération pour le développement, et de se concentrer sur l'établissement d'indicateurs de développement durable qui complètent le PIB ou ne s'y limitent pas. L'élimination de la pauvreté demande un engagement renouvelé et une attention particulière à la création d'emplois décents et à la protection sociale. Le Honduras est donc particulièrement intéressé par la mise en œuvre de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui d'une transition juste, et soutient le plan de relance des objectifs de développement durable, dans lequel le Secrétaire général appelle à accroître la capacité de financement des banques multilatérales de développement.

41. *M. Cimino (Italie), Vice-Président, prend la présidence.*

42. **M^{me} Thompson Ramirez** (Panama) rappelle que la Commission entame ses travaux dans un contexte marqué par la multiplication des catastrophes naturelles et des phénomènes climatiques extrêmes qui détruisent les infrastructures et les moyens de subsistance, déplacent des milliers de personnes et entraînent même des pertes en vies humaines dans diverses régions du monde. Figurant parmi les 15 pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, le Panama a déjà connu son premier cas de déplacements liés au climat : la population de l'île de Cartí Sugdup, dans la

région autochtone de Guna Yala, a dû être relogée en raison de l'élévation du niveau de la mer.

43. Les objectifs de développement durable servent de feuille de route pour le passage difficile d'une approche économique et centrée sur les revenus à une approche holistique incluant les différentes dimensions qui influent sur les progrès de l'humanité. Le Panama a fait du plan Colmena, une politique sociale juridiquement établie et axée sur la protection des plus vulnérables, sa principale stratégie pour progresser vers la réalisation du Programme 2030. Ce plan est axé sur les quartiers populaires, les zones agricoles rurales et les territoires autochtones, où les inégalités s'entrecroisent et se répercutent de génération en génération. Ces inégalités ont été relevées à l'aide de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, qui tient compte des privations non monétaires liées à l'éducation, au logement, à l'accès aux services de base et à Internet, à l'environnement, à l'assainissement, au travail et aux soins de santé. Dans le cadre du plan Colmena, le Gouvernement a donné la priorité aux 300 villages les plus défavorisés du pays et a réussi à réduire le taux de sous-alimentation et les indices de pauvreté et d'extrême pauvreté du pays. Il a également initié des transformations structurelles locales en se coordonnant et en établissant des partenariats avec les institutions publiques, la société civile, les milieux universitaires, le secteur privé et les communautés.

44. Le Panama a déployé des efforts considérables pour préserver ses espaces marins et a atteint l'objectif de 30 % de zones protégées neuf ans avant 2030. En 2023, il prévoit de porter à 54 % la proportion des eaux côtières protégées. Le 6 juillet 2023, le Panama est devenu le premier pays d'Amérique latine à ratifier la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, et lors de la récente semaine de haut niveau, il a signé l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Avec sa stratégie nationale sur l'hydrogène vert et ses dérivés, le Panama a mis en place un programme de réduction de l'empreinte carbone. Il a également lancé un ambitieux programme de transition énergétique dans le but de réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 24 % d'ici à 2050.

45. Conscient du rôle fondamental de la science, de la technologie et de l'innovation dans la croissance, le Panama aspire à se doter d'une économie numérique inclusive et d'une administration publique plus efficace et plus transparente. La science et la technologie recèlent un énorme potentiel d'amélioration de la

qualité de vie des populations grâce aux progrès réalisés dans les domaines des soins de santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire. L'intelligence artificielle occupe une place de plus en plus importante dans différents domaines de la vie quotidienne. Cependant, des risques sont apparus parallèlement à ces progrès rapides ; il faut protéger les droits et la sécurité de tous les utilisateurs et de toutes les utilisatrices pour que l'intelligence artificielle soit au service de l'humanité.

46. Il est impératif de mettre en place une nouvelle architecture financière mondiale. L'aide dont les pays en développement ont besoin est aussi variée que les pays eux-mêmes. Il importe de promouvoir l'accès des femmes aux ressources et de veiller à ce qu'elles participent effectivement à la prise de décision à tous les niveaux et dans tous les secteurs. La délégation panaméenne espère que la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques permettra une discussion honnête, où les voix des pays en développement seront entendues, en particulier en ce qui concerne le lancement opérationnel du fonds pour les pertes et les préjudices qui a été convenu lors de la vingt-septième session.

47. Enfin, le Panama espère que les efforts conjoints des États Membres durant la session en cours leur permettront d'adopter des résolutions qui contribueront à traduire les engagements politiques multilatéraux en actions locales et à jeter les bases d'une véritable reprise durable et d'un avenir digne pour toutes et tous.

48. **M. Al Nahhas** (République arabe syrienne) dit que la COVID-19, l'insécurité alimentaire, le manque d'eau, les pénuries énergétiques, l'inflation élevée, les changements climatiques et les catastrophes naturelles sont autant d'obstacles au développement. Ces problèmes ont toutefois été exacerbés par les mesures unilatérales illégales et immorales imposées aux pays en développement. Malgré cela, pour la République arabe syrienne, la coopération multilatérale reste le meilleur moyen de répondre aux aspirations en matière de développement. Les pays développés doivent respecter leurs engagements envers les pays en développement.

49. Les efforts de développement de la République arabe syrienne ont été ralentis par le tremblement de terre dévastateur de février 2023 qui a tué des milliers de personnes, fait s'effondrer des milliers de bâtiments et causé des dommages considérables aux infrastructures. Les mesures coercitives unilatérales ont fait inutilement grimper le nombre de morts en privant la Syrie de dispositifs d'alerte rapide qui auraient pu sauver des centaines de vies et en l'empêchant de se doter d'équipements lourds qui auraient pu extraire des

personnes des décombres lors des opérations de sauvetage. Malgré cette catastrophe, la République arabe syrienne reste déterminée à mettre en œuvre son programme de développement d'après-guerre « Syrie 2030 », notamment en introduisant des transformations structurelles propres à assurer la pérennité des générations futures. Elle espère que les Nations Unies soutiendront ses efforts de développement en mettant fin aux mesures coercitives unilatérales.

50. La délégation syrienne souhaite réaffirmer l'importance de la résolution intitulée « Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles ».

51. **M^{me} Lora-Santos** (Philippines) considère qu'assurer la disponibilité, l'abordabilité et l'accessibilité de la nourriture est un impératif existentiel et moral. Le secteur agricole fait partie des principaux moteurs de la croissance et de l'emploi aux Philippines. Le Gouvernement philippin s'efforce d'assurer la sécurité alimentaire de l'ensemble de la population et de mettre en place une agriculture moderne et résiliente en apportant un soutien technique et financier aux agriculteurs et agricultrices et aux pêcheurs et pêcheuses, ainsi qu'en renforçant leurs capacités. Les Philippines restent attachées à la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et aux résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

52. Il faut rendre l'écosystème de la science, de la technologie et de l'innovation plus inclusif et plus juste. La semaine précédente, le Gouvernement philippin a lancé sa stratégie et son programme nationaux d'innovation pour la période 2023-2032, qui visent à renforcer la gouvernance de l'innovation et à promouvoir une culture de l'innovation. D'autres programmes clés dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation visent à soutenir les microentreprises et les petites et moyennes entreprises et à renforcer l'autonomie des communautés. Faisant partie des pays les plus vulnérables aux catastrophes, les Philippines se concentrent également sur le renforcement de la résilience aux effets des changements climatiques.

53. Les Philippines sont déterminées à mener une action climatique fondée sur des données probantes. Il reste urgent de mobiliser un financement de l'action climatique innovant et réactif, de partager les meilleures connaissances scientifiques disponibles, de stimuler le développement et le transfert de technologies et de

renforcer les capacités en matière de prévention, d'atténuation, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe. Le financement des pertes et préjudices doit également faire l'objet d'une attention particulière. Les Philippines se réjouissent d'accueillir les délégations à la Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, qui se tiendra en octobre 2024 à Manille.

54. Le multilatéralisme peut grandement aider à instaurer une couverture sanitaire universelle, à mettre fin à la pandémie de tuberculose et à parvenir à un accord sur un traité mondial sur les pandémies. Les pays en développement devront bénéficier d'un soutien accru pour renforcer leurs systèmes de soins de santé primaires par la promotion de la santé, les technologies de l'information, l'épidémiologie et la surveillance, ainsi que pour renforcer les capacités infranationales et la résilience face aux infections émergentes. Plaçant l'équité au cœur de leurs préoccupations, les États Membres doivent conjointement exploiter la puissance des nouvelles technologies et soutenir l'innovation pour que les personnes les plus défavorisées puissent bénéficier de services de santé personnalisés.

55. Les Philippines appuient fermement les efforts multilatéraux en cours visant à réexaminer la coopération pour le développement et à s'attaquer aux obstacles structurels de l'architecture financière internationale. Elles se félicitent en particulier des efforts déployés pour élaborer des indices multidimensionnels permettant de mesurer la croissance et, partant, de régir l'accès au financement à des conditions favorables. Les Philippines saluent le lancement de l'état des lieux de l'appui de l'ONU aux pays à revenu intermédiaire. Elles attendent s'appuyer sur ces efforts pour veiller à ce que les défis spécifiques des pays à revenu intermédiaire soient traités de manière adéquate par le système des Nations Unies, y compris par les équipes de pays des Nations Unies.

56. Les Philippines sont solidaires des autres nations du Sud tout en cherchant à renforcer leurs précieuses relations avec leurs partenaires développés. Elles ont à cœur d'autonomiser les femmes, les jeunes, les migrantes et migrants, les personnes handicapées, les personnes âgées et les autres personnes en situation de vulnérabilité. Elles contribueront de manière constructive aux délibérations de la Commission, dans le but de parvenir à un consensus en faveur d'un avenir plus radieux.

57. **M. Momeni** (République islamique d'Iran) indique que le monde a plus que jamais besoin de solidarité et de coopération multilatérale et que l'ONU doit jouer un rôle de premier plan pour relever les défis

régionaux et mondiaux à multiples facettes. Il est essentiel de fournir les moyens de mise en œuvre, et les pays développés doivent respecter leurs engagements en matière de ressources financières, de transfert de technologies et de renforcement des capacités, sans politiser les processus intergouvernementaux. La pleine réalisation du droit au développement sert l'intérêt supérieur de la communauté internationale et ouvre la voie à la poursuite de la promotion de tous les droits humains dans le monde. Il est donc impératif de faire du droit au développement de tous les pays une priorité. Les mesures coercitives unilatérales sont inhumaines et violent les droits humains fondamentaux. En plus de porter atteinte au droit international et aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies, ces mesures menacent gravement la liberté de commerce et d'investissement et violent le droit au développement, laissant pour compte plus de deux milliards de personnes dans les pays concernés.

58. Une grande partie de l'Asie occidentale subit un climat plus chaud et plus sec et une augmentation de la température mondiale largement supérieure à la moyenne. Elle fait face à des sécheresses chroniques, à une pénurie d'eau et à d'autres effets des changements climatiques, en particulier les tempêtes de sable et de poussière. Les mesures coercitives unilatérales ont exacerbé les problèmes environnementaux existants des pays ciblés. Les sanctions imposées à l'Iran réduisent sa capacité à attirer les investissements étrangers et entravent son accès aux technologies, aux biens et aux services nécessaires pour relever les défis environnementaux. En coopération avec l'ONU, une conférence internationale sur la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière a été organisée à Téhéran en septembre 2023 dans le but de renforcer la coopération régionale et mondiale autour de ces phénomènes.

59. L'Iran se classe actuellement au cinquième rang mondial s'agissant du nombre de réfugiés accueillis. Malgré les sanctions, il continue de soigner, éduquer et nourrir plus de 5 millions d'Afghans et plus de 700 000 élèves et enfants vivant en Iran. Ces élèves et enfants étrangers représentent une charge considérable pour le système éducatif du pays. Davantage d'écoles et d'hôpitaux sont nécessaires. Les organisations internationales devraient accorder une attention particulière à cette question et s'efforcer de respecter leurs engagements à cet égard.

60. De nombreux processus intergouvernementaux seront négociés en 2024, ce qui en fait une année particulièrement importante pour les pays en développement. Lors de la négociation de ces processus, il est essentiel que les gouvernements tiennent pleinement compte des réalités, capacités, niveaux de

développement et priorités nationales des États Membres. L'instauration d'un environnement international favorable est une condition préalable au Sommet de l'avenir. Pour créer un tel environnement, il faut défendre le multilatéralisme et le rôle crucial joué par l'ONU ; pleinement respecter le principe des responsabilités communes mais différenciées ; restructurer l'architecture financière internationale ; donner la priorité à l'élimination de la pauvreté ; et veiller à la fourniture en temps voulu de moyens de mise en œuvre adéquats, prévisibles et durables.

61. Enfin, les mesures coercitives unilatérales, dont les sanctions économiques, constituent une menace pour le multilatéralisme, la solidarité et la coopération. Ces mesures injustifiées et illégales portent atteinte aux droits au développement, à la santé et à la vie des populations des pays ciblés, en particulier lors de catastrophes naturelles et de pandémies mondiales.

62. **M. Oddone** (Argentine) déclare qu'en raison des différentes crises que le monde traverse, bon nombre des acquis obtenus dans le cadre du Programme 2030 sont en train d'être perdus. Il est urgent de réfléchir aux nouveaux outils qui permettront à la communauté internationale d'atteindre véritablement les objectifs qu'elle s'est fixés. Le monde se heurte à de nombreux problèmes, notamment le durcissement des conditions financières internationales, l'augmentation des vulnérabilités et de la dette et la limitation de la marge de manœuvre budgétaire. Il est donc important de progresser dans la mise en place de mécanismes permettant de mobiliser suffisamment de ressources pour un développement holistique. L'Argentine se félicite des discussions sur la manière de renforcer les banques multilatérales de développement, qui jouent un rôle clé dans la fourniture de financements abordables. Il est également nécessaire de réfléchir à des solutions pour améliorer la quantité et la qualité du financement et apporter une aide aux pays qui en ont besoin, y compris les pays à revenu intermédiaire. Le plan de relance des objectifs de développement durable proposé par le Secrétaire général contient des idées qui méritent d'être discutées. Il est urgent que les discussions sur la réforme de l'architecture financière internationale aboutissent à un système qui réponde aux besoins actuels du monde et qui permette de restructurer la dette de manière efficace, prévisible et équitable.

63. Il est nécessaire de conclure un accord multilatéral inclusif qui s'attaque pleinement à la restructuration de la dette souveraine, favorise une croissance économique durable et inclusive, protège la stabilité du système financier international et défende les droits humains. Aucun pays ne peut rembourser sa dette au détriment de l'éducation, de la santé ou de la sécurité de sa

population. Pour parvenir à l'accord nécessaire, les États Membres peuvent s'appuyer sur la résolution 69/319 de l'Assemblée générale sur les principes fondamentaux des opérations de restructuration de la dette souveraine et sur la résolution 68/304 de l'Assemblée générale sur la mise en place d'un cadre juridique multilatéral applicable aux opérations de restructuration de la dette souveraine. Il est également urgent de progresser dans des domaines spécifiques, tels que la révision de la politique régressive et procyclique de majoration du taux du FMI. En outre, il est nécessaire d'évoluer vers un système de coopération mondial inclusif qui utilise des critères plus complexes que le simple PIB pour mesurer le développement, et de mettre en place un système de transfert de technologies solide qui soutiendrait un développement inclusif et durable.

64. La volatilité des prix des denrées alimentaires affecte la qualité de vie des populations du monde entier. Il était nécessaire de produire plus et mieux pour répondre à la demande croissante. Toutefois, il est impossible de réaliser l'objectif de développement durable 2 sans prendre en compte le commerce. Le commerce international des produits agricoles doit être rendu plus ouvert, plus juste, plus transparent, plus équitable et plus prévisible. L'Organisation mondiale du commerce doit être au centre du système et les pays producteurs performants doivent pouvoir réaliser les investissements nécessaires pour augmenter leur production et répondre à la demande mondiale croissante d'aliments nutritifs de qualité. Il importe également d'éliminer les subventions agricoles qui, au niveau mondial, représentent 15 % de la valeur totale de la production agricole et quatre fois le montant de l'aide publique au développement fournie par les pays développés. Accordées de manière inégale, les subventions faussent le marché, créent des inefficacités et nuisent à la fois à l'environnement et à la santé humaine.

65. Les changements climatiques exigent une action urgente. Reconnaissant la responsabilité accrue des pays développés, tant historiquement qu'à l'heure actuelle, l'Argentine réaffirme le principe des responsabilités communes mais différenciées. On ne peut attendre des pays en développement qu'ils se fixent des objectifs climatiques plus ambitieux si les pays développés ne se fixent pas eux-mêmes des objectifs plus ambitieux pour fournir et mobiliser les moyens de mise en œuvre qui permettraient une transition véritablement équitable vers des économies plus propres, moins carbonées et plus résilientes.

66. **M. Pereira Sosa** (Paraguay) dit que la crise actuelle est l'occasion de mettre en œuvre des initiatives

de relèvement pour accélérer la construction d'un avenir durable pour toutes et tous, et de prendre des mesures pour remédier aux problèmes structurels qui ont jusqu'à présent limité le développement. L'année 2023 a été marquée par d'intenses négociations et de grands événements internationaux. L'heure est venue pour les États Membres de redoubler d'efforts afin d'honorer les engagements qu'ils ont pris en matière notamment d'économie, de commerce international et de climat, ainsi que pour atténuer la fracture en matière de science, de technologie et d'innovation et accélérer le transfert de technologies en faveur des pays en développement. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont un rôle important à jouer, complétant la coopération Nord-Sud, sans pour autant s'y substituer.

67. Il est important de répondre aux besoins et aux obstacles spécifiques des trois groupes de pays les plus vulnérables : les pays en développement sans littoral, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. En tant que pays en développement sans littoral, le Paraguay donne la priorité à l'intégration et à la connectivité régionale. Le Gouvernement paraguayen cherche à faire du pays un espace clé pour l'intégration géographique de l'Amérique latine et a beaucoup investi dans la connectivité nationale et régionale, en soutenant la construction de la voie navigable Paraguay-Paraná et en participant à la planification du couloir routier destiné à relier les océans Atlantique et Pacifique. Le couloir ne profitera pas uniquement au Paraguay, dans la mesure où il renforcera aussi considérablement la connectivité entre les principales régions des pays voisins.

68. Depuis des décennies, le Paraguay promeut un bouquet énergétique basé sur des énergies propres et renouvelables. Il est devenu un pionnier de l'intégration énergétique régionale et est résolu à accroître son rendement et sa durabilité énergétiques. Les États Membres devraient s'appuyer sur la dynamique insufflée par la Conférence des Nations Unies consacrée à l'examen approfondi à mi-parcours de la réalisation des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) (Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023) et continuer à œuvrer pour garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement. En tant que pays en développement sans littoral, le Paraguay souligne l'importance pour ce groupe de pays d'un accès libre, efficace et effectif à la mer par tous les moyens de transport, selon le principe de la liberté de transit. L'accès à la mer est d'une importance capitale pour le commerce international, la croissance économique et, par conséquent, le développement durable. Il faut rapidement s'attaquer aux changements climatiques afin d'éviter que la

planète ne subisse d'autres dommages. Les pays doivent honorer leurs engagements au titre de l'Accord de Paris, en particulier leurs engagements en matière de financement de l'action climatique, afin de soutenir les efforts d'atténuation et d'adaptation des pays en développement.

69. Le Paraguay continuera à travailler avec tous les pays pour répondre aux défis mondiaux. Il invite les pays développés à respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement et à forger de nouveaux partenariats qui stimuleront le progrès. La Commission doit accomplir un travail important pour mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et favoriser le développement durable dans ses trois dimensions.

70. **M^{me} Buenrostro Massieu** (Mexique) dit que les progrès effectués dans la réalisation de la plupart des objectifs de développement durable ont été trop lents, et qu'une régression a même été constatée dans certains cas. La réalisation des objectifs doit être encouragée et faire partie intégrante des politiques et stratégies de développement. Compte tenu de l'ampleur des difficultés auxquelles le monde fait face, il existe un besoin évident de financement du développement et de renforcement des capacités institutionnelles dans les pays du Sud. Il est plus que jamais nécessaire de mettre sur pied une action commune, une volonté politique et une coopération internationale pour promouvoir l'application intégrale du Programme 2030.

71. L'élimination de la pauvreté, y compris de l'extrême pauvreté, est une condition indispensable au développement durable. Le Mexique a dès lors pris des mesures pour garantir un ensemble de droits fondamentaux afin de prodiguer une assistance efficace et complète aux personnes les plus démunies. Ces dernières années, 5 millions de personnes sont sorties de la pauvreté au Mexique. Le Gouvernement mexicain réitère sa volonté de rechercher des mécanismes et des outils pour alléger la dette des pays en développement, en soutenant la réforme si nécessaire des institutions internationales et en promouvant la mobilisation de ressources internationales et nationales, comme des régimes fiscaux efficaces et inclusifs. Réaffirmant son engagement en faveur du Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement, le Mexique est fier de faire partie des hôtes de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et se joint à l'appel des pays du Sud et du Groupe des États d'Afrique pour que des progrès soient réalisés dans la conception d'un éventuel instrument ou cadre fiscal inclusif, ainsi que dans la réforme de l'architecture financière

internationale et de la gouvernance des institutions financières internationales.

72. Le thème de la session en cours de l'Assemblée générale, « Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale », incarne un concept central dans les efforts déployés par le Mexique pour lutter contre la crise climatique. Le Gouvernement mexicain a érigé en priorités certaines questions urgentes telles que la protection de l'environnement, des écosystèmes et de la biodiversité, ainsi que l'atténuation et la réduction des risques.

73. La Commission devrait s'efforcer de refléter dans ses décisions la situation actuelle et les progrès réalisés dans d'autres forums, espaces et processus. Bien que les retards dans la mise en œuvre de bon nombre de ces processus soient bien connus, la Commission ne doit pas négliger de refléter l'état actuel de ces discussions dans ses documents.

74. Les technologies numériques pourraient servir de catalyseurs de la transformation sociale et économique. Lorsqu'elles sont correctement exploitées, les nouvelles technologies ont le potentiel d'accroître l'efficacité et de faire passer de façon radicale le développement à la vitesse supérieure. La réduction de la fracture numérique et la promotion de la connectivité numérique, de l'infrastructure, de l'innovation et de la connaissance constituent autant de priorités pour le Gouvernement mexicain.

75. Le développement durable ne peut être atteint si la moitié de l'humanité est privée de ses droits et de ses chances. L'égalité des genres doit être reconnue non seulement comme un droit humain, mais aussi comme une exigence fondamentale pour construire un monde plus durable, plus prospère et plus pacifique.

76. **M^{me} Hasanova** (Tadjikistan) dit que son gouvernement a pris des mesures audacieuses pour intégrer les objectifs de développement durable dans les politiques et les plans de développement du pays. En tant que pays en développement sans littoral, le Tadjikistan doit faire face à certains obstacles pour parvenir à tenir sa promesse d'atteindre les objectifs d'ici à 2030. Dans un contexte de crises mondiales multiples, des mesures immédiates sont nécessaires pour intensifier les efforts aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030, de l'Accord de Paris et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, y compris la coopération pour le développement et la réforme de l'architecture financière internationale. Les efforts que déploie le Secrétaire général pour combler le déficit de financement des objectifs sont les bienvenus, tandis que la proposition de

plan de relance des objectifs doit faire l'objet d'un examen plus approfondi.

77. Pays montagneux au relief accidenté, le Tadjikistan est l'un des pays les plus exposés aux effets des changements climatiques. La perte de milliers de glaciers dans le pays ces dix dernières années aura d'importantes conséquences sur la sécurité alimentaire, l'hydraulique et les écosystèmes en Asie centrale et au-delà. Il convient d'adopter des mesures concrètes, dont l'organisation d'expéditions destinées à étudier les glaciers, pour faire face à la fonte intense des glaces. Le Tadjikistan est prêt à travailler au sein du Groupe des amis des glaciers nouvellement créé pour mettre en œuvre la résolution 77/158 de l'Assemblée générale, intitulée « 2025, Année internationale de la préservation des glaciers », et préparer la conférence internationale sur les glaciers qui se tiendra au Tadjikistan en 2025.

78. Le Tadjikistan sera un champion de l'eau lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et est à l'origine de plusieurs résolutions relatives à l'eau à l'Assemblée générale. Les possibilités offertes par la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028) et le Programme d'action sur l'eau, adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023, devraient être pleinement exploitées pour promouvoir la mise en œuvre sans retard de l'objectif de développement durable 6 et d'autres cibles et objectifs liés à l'eau. La Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2028 se tiendra au Tadjikistan, à la fin de la Décennie d'action sur l'eau. Pour préparer cette conférence, le Gouvernement tadjik prévoit d'accueillir la troisième conférence sur la mise en œuvre des activités de la Décennie à Douchanbé en juin 2024.

79. **M. Cruz** (Angola) dit que le Sommet sur les objectifs de développement durable et le Dialogue de haut niveau sur le financement du développement ont été l'occasion pour les États Membres de mettre en exergue les décisions et les politiques nécessaires pour remettre la réalisation des objectifs sur les rails et d'adopter des solutions pragmatiques, inclusives et viables pour le financement du développement socioéconomique. La paix et la cohésion sociale sont essentielles à l'instauration d'un environnement propice à la réalisation des objectifs. Il faut donc redoubler d'efforts pour promouvoir une culture de la paix en renforçant le multilatéralisme, en favorisant les relations amicales entre les nations, en défendant les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, et en assurant la promotion et la protection des droits humains, y compris le droit au développement. L'architecture financière internationale

doit être réformée, compte tenu de ses défauts structurels qui compromettent la mobilisation de financements stables et à long terme à l'échelle nécessaire pour lutter contre la crise climatique et favoriser un développement inclusif.

80. L'Angola subit actuellement la sécheresse la plus grave de ces 40 dernières années, avec près de 2 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire. La Banque mondiale estime à plus de 749 millions de dollars les répercussions économiques de la sécheresse, tous secteurs confondus. Pour répondre aux problèmes liés aux changements climatiques, le Gouvernement angolais a mis en œuvre des projets structurels visant à améliorer la résilience des communautés rurales, au bénéfice de plus de 3,5 millions de personnes. L'un de ces projets consiste en un système de captage et de transfert de l'eau d'une rivière vers plusieurs villages, garantissant ainsi de meilleures conditions de production alimentaire et d'élevage. En partenariat avec les États-Unis d'Amérique, le Gouvernement angolais a obtenu un financement de près d'un milliard de dollars pour la construction de deux grandes centrales solaires photovoltaïques, qui permettront la production d'une énergie propre.

81. Au cours des cinq dernières années, l'Angola a amélioré sa gestion macroéconomique et sa gouvernance du secteur public. La stabilité macroéconomique a été renforcée par un régime de taux de change plus flottant, l'autonomie de la banque centrale, une politique monétaire saine et un assainissement des finances publiques. Des lois ont été introduites pour permettre une plus grande participation du secteur privé dans l'économie, et renforcer ainsi la stabilité du secteur financier. L'Angola a adhéré à l'Initiative de suspension du service de la dette et a négocié des conditions favorables avec ses principaux créanciers pour le service de sa dette restante.

82. Ayant fait de l'investissement dans le capital humain et de la réduction de la pauvreté des priorités absolues, le Gouvernement angolais a réalisé des investissements considérables dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'énergie, de l'eau, des transports et des travaux publics. Ces investissements ont été complétés par le lancement d'un programme ambitieux, financé par la Banque mondiale et par le budget national, qui vise à apporter une aide temporaire au revenu des ménages pauvres dans les zones rurales. Le Gouvernement angolais a également lancé un programme de reconversion du secteur non structuré de l'économie pour soutenir la transition de plus de 9 millions de travailleurs du secteur non structuré vers l'économie formelle, avec l'intention de récupérer 65 %

des revenus perdus au profit du secteur non structuré de l'économie.

83. **M. Al-Khalidi** (Iraq) dit que les événements récents ont montré à quel point les économies nationales sont étroitement liées à l'économie mondiale. Les pays doivent être conscients que toute mesure économique prise par une partie affecte le reste d'entre elles. Il est impossible d'obtenir un développement inclusif sans une économie robuste, qui n'est elle-même pas réalisable sans la paix et la stabilité.

84. L'Iraq a présenté son deuxième examen national volontaire en 2021. Ses efforts ont toutefois été entravés par la pandémie de COVID-19 et les fluctuations du marché liées à la situation géopolitique, notamment en ce qui concerne les prix des produits de base, qui ont gravement affecté son budget national. L'Iraq se félicite de l'importance accordée à la thématique du financement lors du récent Sommet sur les objectifs de développement durable. Il souhaite également que les ressortissants des pays hôtes soient mieux représentés dans les bureaux des coordonnateurs résidents et des coordonnatrices résidentes et que les pays en développement soient mieux représentés dans les organismes de développement en général.

85. L'Iraq souffre de manière irréfutable des effets de la pénurie d'eau, de la sécheresse et des tempêtes de sable. Sa délégation appelle à l'application des accords internationaux sur l'eau conformément au Programme 2030 et au Programme d'action d'Addis-Abeba. Les objectifs de développement durable 2, 6 et 7 concernant la faim, l'eau et l'énergie constituent autant de priorités des plans de développement nationaux de l'Iraq, qui visent notamment l'autonomisation des petites productrices rurales et des petits producteurs ruraux de denrées alimentaires. La pandémie de COVID-19 et d'autres crises ont mis en évidence l'importance d'une nutrition sûre et abordable. Ayant consenti de grands sacrifices dans sa guerre contre le terrorisme, l'Iraq attend avec impatience la poursuite de la mise en œuvre de l'objectif 17 relatif à la revitalisation du Partenariat mondial pour le développement durable.

86. **M. Kuymizakis** (Malte) dit que, dans le contexte de la triple crise planétaire et des conséquences de l'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine, il est essentiel de remettre sur les rails la réalisation des objectifs de développement durable. Les efforts consentis de manière collective pour atteindre les objectifs devraient impliquer une aide aux personnes les plus exposées aux effets des changements climatiques et aux groupes les plus vulnérables. Il est par ailleurs essentiel de réformer l'architecture financière

internationale et d'opter pour une transition verte. Malte appelle à renforcer le soutien et l'accès aux mécanismes de financement qui favorisent la durabilité sociale.

87. Malte a inscrit son engagement en faveur du Programme 2030 dans sa loi sur le développement durable. Elle finalise sa stratégie de développement durable pour 2050, dotée d'objectifs ambitieux pour la transition vers une économie verte et bleue climatiquement neutre et un développement urbain et humain durable. Le Gouvernement maltais continue de se consacrer au maintien du relèvement économique, à la promotion d'une économie circulaire, à la lutte contre les inégalités et à la réduction de la pauvreté. Le pacte vert pour l'Europe et le paquet « Ajustement à l'objectif 55 » demeurent au cœur des engagements pris par Malte pour influencer positivement l'environnement.

88. En tant qu'État insulaire, Malte tient de manière indéfectible à rendre l'océan sain, sûr et résilient. Au cours de la semaine de haut niveau de la session en cours de l'Assemblée générale, Malte a signé l'Accord sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine. La bonne gouvernance de l'océan et la gestion durable des zones côtières sont au cœur de l'approche intégrée du Gouvernement maltais en vue de renforcer la coopération pour le développement durable dans la région méditerranéenne et au-delà. Malte reste une fervente partisane de l'action menée pour réduire la vulnérabilité des petits États insulaires en développement au moyen de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle concernant les petits États insulaires en développement et a eu l'honneur d'aborder cette question lors du débat public du Conseil de sécurité sur l'élévation du niveau de la mer pendant sa présidence du Conseil en février 2023.

89. Le Gouvernement maltais a augmenté le nombre de bourses d'études pour les étudiants des petits États insulaires en développement dans le but de les doter des connaissances et des compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable au sein de leurs propres communautés. Malte a par conséquent reçu un Prix de l'Organisation des Nations Unies pour les partenariats en faveur des petits États insulaires en développement.

90. **M. Vorshilov** (Mongolie) dit que l'économie mondiale devrait croître de 3 % en 2023-2024, soit un taux nettement inférieur à la moyenne décennale de 3,8 % enregistrée avant la pandémie de COVID-19. Selon le FMI, les pays à faible revenu vont connaître un ralentissement de leur croissance. La forte inflation récente a été exacerbée par l'appréciation du dollar des États-Unis, qui a entraîné une hausse des prix des

produits importés en raison de la dépréciation nominale des devises dans les petites économies. De nombreuses banques centrales ont relevé leurs taux directeurs, ce qui a entraîné un resserrement des conditions de financement et une aggravation du surendettement dans de nombreux pays. Pour assurer la soutenabilité de la dette publique, les pays en développement consolident leurs budgets en augmentant les impôts et en réduisant les dépenses.

91. Le Gouvernement mongol a réagi aux problèmes mondiaux en introduisant rapidement des stratégies et des politiques dans les domaines du relèvement après la pandémie, des questions fiscales et monétaires, de l'approvisionnement et de la sécurité alimentaires, et de la santé. Ses programmes nationaux ont contribué à atténuer les effets sociaux et économiques de la pandémie, tout en intensifiant les efforts faits pour atteindre les objectifs de développement durable. En conséquence, l'économie mongole, qui s'était contractée de 4,6 % en 2020, a retrouvé son niveau d'avant la pandémie, soit 6,4 %, au premier semestre de 2023.

92. Lors de la présentation de son deuxième examen national volontaire, la Mongolie a déclaré que la réduction des disparités entre le développement rural et urbain garantirait l'égalité d'accès aux services sociaux de base, et qu'il était primordial de garantir l'accessibilité des infrastructures à l'ensemble de la population pour atteindre les objectifs. Le budget de l'État pour 2024 a été annoncé sous le thème du « développement équilibré du relèvement urbain et rural ». Lors du récent Sommet sur les objectifs de développement durable, la Mongolie a annoncé ses engagements nationaux sur la base des résultats de son examen national volontaire et des consultations avec les principales parties prenantes.

93. La protection et la promotion des intérêts des pays en développement sans littoral au sein du système des Nations Unies sont l'une des priorités de la Mongolie. En tant que vice-présidente du Groupe des pays en développement sans littoral à New York et coprésidente du comité préparatoire intergouvernemental de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, la Mongolie s'efforcera de faire de cette conférence une réussite.

94. Avec le soutien du Centre du commerce international, la Mongolie a accueilli avec fruit le Forum mondial pour le développement des exportations en juin 2023. Lors de la réunion annuelle du réseau des coordonnateurs nationaux des pays en développement sans littoral, organisée en marge du Forum, les participantes et participants ont discuté des difficultés

rencontrées par ces pays et du relèvement économique après la pandémie.

95. **M. Chindawongse** (Thaïlande) dit que le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement durable, alors que nous nous trouvons à mi-chemin de l'échéance de 2030. Pour surmonter la crise, il est nécessaire de prendre des mesures porteuses de changement, animées par la volonté politique, renforcées par la solidarité internationale et ancrées dans un multilatéralisme efficace.

96. Pour garantir l'inclusivité des politiques de développement, la réalisation des objectifs de développement durable devrait être adaptée aux priorités des collectivités locales, tandis qu'une approche globale à l'échelle de l'ensemble de la société et de l'administration devrait être adoptée pour la mise en œuvre du Programme 2030. Les efforts du Gouvernement thaïlandais pour adapter la réalisation des objectifs aux contextes locaux sont guidés par sa philosophie de l'économie de suffisance, qui vise à construire des communautés durables, résilientes et inclusives grâce à l'innovation sociale et à l'esprit d'entreprise au niveau de la communauté.

97. Pour permettre aux pays en développement de faire face à l'augmentation sans précédent de la dette extérieure, à l'inflation et à la hausse des taux d'intérêt, une refonte systématique est nécessaire au moyen d'une réforme de la gouvernance mondiale et des institutions financières internationales. Il est essentiel de mettre en place une architecture financière internationale conçue de sorte à répondre aux objectifs qui lui sont fixés et garantissant la participation des pays en développement. Les banques multilatérales de développement devraient être renforcées afin d'offrir un meilleur accès au financement, y compris des prêts à des conditions favorables pour les pays en développement. La Thaïlande appelle à la mise en œuvre en temps voulu de l'intégralité du Programme d'action d'Addis-Abeba, qui fait partie intégrante du Programme 2030, et salue l'appel du Secrétaire général en faveur d'un plan de relance des objectifs de développement durable à hauteur de 500 milliards de dollars par an jusqu'en 2030.

98. Les pays en développement ne pourront redoubler d'efforts pour protéger la planète sans un soutien adéquat et prévisible. Les pays développés devraient honorer l'engagement qu'ils ont pris de fournir 100 milliards de dollars pour le financement de l'action climatique et de doubler au moins le financement de l'adaptation pour les pays en développement. Le fonds pour les pertes et les préjudices convenu à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques devrait par ailleurs être pleinement mis en œuvre lors de la vingt-huitième session. Les ressources consacrées à la biodiversité devraient également être mobilisées et augmentées. Davantage de pays devraient contribuer au nouveau Fonds pour l'application du Cadre mondial de la biodiversité. Lors du récent Sommet sur l'ambition climatique, la Thaïlande a mis en avant les efforts qu'elle déploie à l'échelle nationale pour lutter contre les changements climatiques, notamment l'adoption d'un mécanisme de financement vert et la mise en œuvre d'un programme de tarifs verts pour les services publics.

99. Les pays développés devraient soutenir les pays en développement qui adoptent des mesures porteuses de changement. En tant que pays en développement, la Thaïlande s'est engagée dans la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et a établi des programmes de coopération pour le développement avec plus de 25 pays en développement dans différentes régions. Le document final du Sommet de l'avenir, qui se tiendra en 2024, devrait traiter principalement du développement durable et contribuer à la pleine réalisation du Programme 2030 et de ses objectifs.

100. **M. Miller** (Israël) dit que l'esprit d'entreprise, la technologie et l'innovation constituent des domaines prioritaires pour Israël, qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable sur de nombreux fronts. Les jeunes entreprises pourraient contribuer à revigorer le secteur privé d'un pays et à y stimuler l'emploi, en particulier pour les groupes sous-représentés sur le marché du travail. Il importe de favoriser le développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises.

101. Dans un avenir proche, certains enjeux tels que les changements climatiques, les phénomènes météorologiques extrêmes, la récession économique et les conflits affecteront la chaîne agroalimentaire. La production durable de denrées alimentaires est indispensable à la sécurité alimentaire, et la technologie en est la clé. Lors du débat général de l'Assemblée générale, le Premier Ministre israélien a évoqué les avantages que pourraient conférer l'intelligence artificielle et le rôle de premier plan joué par Israël dans son développement, tout en mettant en garde contre sa capacité à manipuler les esprits, à entraîner la suppression d'emplois et à attiser la criminalité. La communauté internationale devrait prendre les devants par rapport à cette technologie et contribuer à définir les meilleurs moyens de la développer au service de l'humanité.

102. Le Gouvernement israélien considère l'environnement comme un domaine prioritaire. La technologie et

l'innovation sont nécessaires pour aider les États à atteindre leurs objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre et à surmonter les pénuries d'eau douce qui se font de plus en plus fréquentes. La délégation israélienne soutiendra l'insertion dans les projets de résolution de la Commission d'un passage sur la nécessité d'accélérer la transition vers une économie délaissant les combustibles fossiles et favorisant les sources d'énergie renouvelables. Elle appuiera également l'inclusion d'un passage sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, ainsi que sur les soins de santé en général. Au sortir de la pandémie de COVID-19, la fourniture de soins de santé de qualité représente une question d'équité à la fois à l'intérieur des pays et entre eux, et peut avoir une incidence sur le relèvement économique de manière plus globale. Israël appuiera les efforts visant à aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à reconstruire en mieux.

103. **M. Feruță** (Roumanie) dit que le Sommet sur les objectifs de développement durable a permis de conclure clairement à la nécessité d'intégrer les recours dans les politiques pour faire face aux risques posés par les changements climatiques, les répercussions de la pandémie de COVID-19 et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. La consolidation des partenariats, la promotion du multilatéralisme, le renforcement de la résilience et l'adoption d'une approche centrée sur l'humain sont essentiels pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

104. Les participants au Sommet sur l'ambition climatique ont réaffirmé la nécessité de s'engager au plus haut niveau à accélérer la transition verte pour atteindre l'objectif de zéro émission nette. Au cours des 30 dernières années, la Roumanie a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 71 %. Elle héberge le plus grand centre de formation sur les énergies renouvelables en Europe du Sud-Est. Son gouvernement mobilise des ressources d'aide publique au développement pour mettre en œuvre des projets sur la foresterie et la conservation de la biodiversité, et sur la gestion intégrée des systèmes fluviaux et maritimes afin d'améliorer les mesures de réduction des risques de catastrophe.

105. La Roumanie participe à des missions d'assistance internationale, au cours desquelles elle dispense des formations et partage ses meilleures pratiques en matière de réponse aux catastrophes naturelles engendrées par les changements climatiques, y compris un soutien approprié aux personnes handicapées. L'élévation du niveau de la mer crée des problèmes à l'échelle planétaire et nécessite dès lors des solutions mondiales, à commencer par la reconnaissance des implications de ce phénomène en matière de sécurité. La

Roumanie s'est jointe au groupe central d'États qui ont promu l'adoption par consensus de la résolution 77/276 de l'Assemblée générale, intitulée « Demande d'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les obligations des États à l'égard des changements climatiques ». L'adoption récente de l'Accord sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine montre qu'il est possible d'agir conjointement pour atténuer les menaces mondiales.

106. Il faut reconnaître le potentiel exceptionnel des technologies de l'information et de l'intelligence artificielle en ce qui concerne l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Associée à la transition vers l'énergie verte, la transition numérique pourrait favoriser le développement durable, à condition d'adopter une approche inclusive et de respecter les droits humains. L'éducation et la participation des jeunes à la prise de décision sont essentielles pour atteindre les objectifs. L'égalité des chances pour les femmes et les filles doit être considérée comme une priorité dans tous les domaines du développement durable.

107. **M. Leschenko** (Ukraine) dit que la guerre contre son pays compromet considérablement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, tant au niveau national qu'au niveau mondial. Elle a déclenché une crise mondiale du coût de la vie à un moment où la plupart des économies tentaient encore de se remettre de la pandémie de COVID-19. Les ruptures d'approvisionnement causées par la guerre en Ukraine ont entraîné une hausse significative des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, affectant les couches les plus vulnérables de la population, principalement dans les pays en développement les plus pauvres du Sud.

108. Au cours des 18 mois qui se sont écoulés depuis le début de l'invasion à grande échelle, des millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens ont été contraints de quitter leur foyer pour échapper aux bombardements russes. Les écoles ont dû être dotées d'abris antiaériens pour les enfants. La guerre et l'absence de progrès, voire le recul, dans la mise en œuvre du Programme 2030 ont donné lieu à des crises humanitaires, à la destruction d'infrastructures énergétiques et d'autres infrastructures civiles et à des pertes environnementales catastrophiques.

109. Il est alarmant de constater que de nombreux pays modifient leurs politiques d'investissement dans le contexte de la guerre, qui les oblige à consacrer davantage de fonds à la sécurité nationale et à l'armée plutôt qu'aux objectifs de développement durable et à l'action climatique. Plus vite la guerre sera terminée et

le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies rétabli, plus vite la communauté internationale pourra reconcentrer ses efforts sur le financement et la promotion des objectifs de développement durable.

110. Le Gouvernement ukrainien doit de toute urgence reconstruire et restaurer l'Ukraine, mais ce projet global nécessite une approche complexe à long terme. Malgré les conséquences catastrophiques de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le Gouvernement ukrainien continue de mener des réformes économiques, sociales et environnementales. L'Ukraine remercie ses partenaires pour les efforts qu'ils déploient afin d'attirer les investissements nécessaires au relèvement et d'entamer une planification à moyen terme pour le financement de la reconstruction, et appelle chacun à participer à la mise en œuvre de ces projets ambitieux et indispensables.

111. L'Ukraine demeure fermement résolue à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, tant au niveau national que mondial. Elle partage les préoccupations de la communauté internationale, en particulier des pays du Sud, concernant la nécessité d'un relèvement économique mondial et soutient les efforts visant à lever des fonds aux fins du développement durable.

112. **M. Blanco Conde** (République dominicaine) déclare que son pays reste résolu à promouvoir des mesures concrètes visant à mettre en œuvre le Programme 2030 et réaliser les objectifs de développement durable. En tant que petit État insulaire en développement, la République dominicaine traverse une multitude de crises et de situations difficiles, qui ralentissent encore plus que prévu son relèvement. Les répercussions des changements climatiques menacent la création de revenus dans tous les pays et poussent son pays à s'endetter davantage encore. Le problème des sargasses, par exemple, nuit considérablement à l'industrie du tourisme et oblige le Gouvernement dominicain à réorienter des ressources déjà peu abondantes.

113. Pour être durable, le relèvement nécessite un engagement multilatéral en vue de concrétiser des aspirations communes sur la base de la bonne volonté, de la solidarité et du partage des responsabilités. Une fois les différences mises de côté, la situation pourrait grandement s'améliorer. La délégation dominicaine espère que la Commission apportera un soutien fort à l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle concernant les petits États insulaires en développement, qui doit être utilisé à la fois au niveau national et par les principaux acteurs financiers lorsqu'ils prennent des décisions

susceptibles d'affecter leur potentiel de développement. Construire est impossible si les fonds nécessaires ne sont pas disponibles. L'adoption de l'indice, applicable partout, jetterait également les bases des travaux qui doivent être entrepris pour mesurer le développement grâce à des indicateurs autres que le PIB. Ces initiatives opportunes font partie de la panoplie d'outils qui permettront de construire un monde résilient et durable pour les générations futures.

114. Les technologies de l'information et des communications ont le potentiel d'améliorer la productivité et l'efficacité et de générer de nouvelles capacités de fourniture de services et de produits. Utilisées à bon escient, elles peuvent contribuer à lutter contre la pauvreté, la faim et bien d'autres problèmes. La coopération internationale est essentielle pour garantir l'accès des pays en développement aux technologies les plus modernes et les plus innovantes.

115. **M^{me} Hussain** (Maldives) explique que les problèmes auxquels le monde est confronté touchent particulièrement les petits États insulaires en développement, compte tenu des vulnérabilités structurelles et multiples qui leur sont propres. Les notes d'orientation du Secrétaire général sur Notre Programme commun contiennent des conseils quant à la manière de renouer avec la solidarité à l'échelle mondiale. Il faut profiter de l'élan généré par le Sommet sur les objectifs de développement durable. Alors qu'elles coprésident le comité préparatoire de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, les Maldives sollicitent le soutien de tous les États membres afin de faire en sorte que le nouveau programme d'action décennal en faveur des petits États insulaires en développement soit totalement harmonisé avec les priorités de développement de ces États.

116. Pour promouvoir le développement durable pour toutes et tous, il est essentiel de s'attaquer aux inégalités économiques et de résorber la fracture financière. L'accès limité au financement du développement a entravé la poursuite du développement durable par les petits États insulaires en développement. Ces États requièrent dès lors des solutions adaptées dans le cadre d'un plan de relèvement équitable, qui se concentre en particulier sur l'allègement de la dette. La délégation des Maldives plaide vigoureusement en faveur de l'adoption rapide de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle. Les institutions financières internationales et les partenaires de développement devraient utiliser l'indice comme un outil pour faciliter l'accès à un financement abordable et à l'allègement de la dette pour les petits États insulaires en développement. Les États Membres doivent rester

fidèles à leurs engagements en matière d'aide publique au développement. Il convient de maintenir une distinction claire entre le financement du développement et le financement de l'action climatique.

117. Il faut accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Les efforts de développement du Gouvernement maldivien sont pleinement en phase avec le Programme 2030. Les Maldives ont présenté leur deuxième examen national volontaire, axé sur la connectivité en tant qu'accélérateur de la réalisation des objectifs de développement durable et sur leur relèvement après la pandémie de COVID-19, qui a été un véritable exemple de réussite. La participation de tous les individus, en particulier les femmes, au financement et à l'entrepreneuriat a été au centre de changements politiques soigneusement planifiés. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la reconnaissance par le Gouvernement du rôle essentiel des femmes et des filles dans la réalisation des objectifs de développement durable.

118. Il faut également accélérer les mesures de protection de l'environnement. Le fonds pour les pertes et les préjudices devrait être rapidement mis en service à l'occasion de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Lors du bilan mondial, les États Membres devraient s'efforcer d'obtenir des résultats ambitieux. Il est vital d'établir une feuille de route définitive pour la réduction des émissions. Tous les États devraient ratifier l'Accord sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine, qui constitue une étape cruciale dans la gestion durable des ressources de la haute mer et des océans.

119. La Commission doit veiller à ce que les pays en développement ne soient pas laissés pour compte dans le processus de transformation numérique. Les bienfaits de la numérisation croissante du monde devraient être accessibles à toutes les nations de la même manière. Les Maldives ont bénéficié de ces avantages pendant la pandémie lorsqu'elles sont passées aux plateformes électroniques dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, des services bancaires et des services publics. Cette transition a permis aux services essentiels de continuer à fonctionner et aux activités économiques de prospérer. La communauté mondiale doit promouvoir l'instauration d'un environnement ouvert, juste, inclusif et non discriminatoire en vue du développement scientifique et technologique. Les technologies doivent être transférées à des conditions favorables, idéalement à des conditions préférentielles ou concessionnelles.

120. **M. Abesadze** (Géorgie) estime que la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine continue de mettre en péril la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 et d'affecter les chaînes d'approvisionnement mondiales ainsi que les prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Son gouvernement condamne avec la plus grande fermeté la guerre d'agression de la Russie contre son voisin souverain et exprime son plein soutien et sa solidarité envers l'Ukraine et le peuple ukrainien. Pour surmonter la crise qui menace la réalisation des objectifs de développement durable, la communauté internationale doit continuer à faire preuve de solidarité et à renforcer la coopération mondiale et le multilatéralisme.

121. Le Gouvernement géorgien met en œuvre un plan d'action pour la stratégie de développement Vision 2030 de la Géorgie, qui est pleinement alignée sur les objectifs de développement durable. Il s'emploie également à adapter la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle locale dans toutes les municipalités d'ici à 2025. La Géorgie est restée déterminée à redynamiser la réalisation de l'objectif n° 16. Soucieux d'instaurer une administration publique transparente, responsable et efficace, le Gouvernement géorgien poursuit ses travaux de réforme de l'administration publique. Des progrès notables ont été réalisés dans l'uniformisation et l'amélioration des normes et des approches en matière de prestation de services publics. Un système électronique unifié d'élaboration de la politique gouvernementale est en cours de développement. Il vise à garantir la transparence, à numériser toutes les étapes du cycle de planification de la politique et à rapprocher les citoyens des processus décisionnels. Il est essentiel d'atteindre l'objectif de développement durable 8 pour sortir de l'inflation persistante et des incertitudes accrues. La Géorgie a enregistré une croissance économique à deux chiffres en 2021 et 2022, et la croissance est restée élevée, à 7,2 %, entre janvier et juillet 2023. Compte tenu de l'énorme potentiel de l'économie verte, le Gouvernement géorgien a entamé l'élaboration d'une stratégie de croissance verte.

122. Dans le cadre de ses efforts pour mettre en œuvre l'Accord de Paris, la Géorgie a décidé d'augmenter sa contribution déterminée au niveau national en 2025 et a revu à la hausse son objectif de réduction des émissions, qui passe de 35 % à 47 %. Le Gouvernement géorgien a adopté une politique de développement à faible taux d'émissions à long terme et le Parlement prépare une loi sur le climat.

123. La coopération numérique mondiale et la protection des droits humains en ligne sont de la plus haute importance dans le monde numérique. La Géorgie

attend avec intérêt l'élaboration d'un pacte numérique mondial pour façonner l'avenir numérique de toutes et tous. En tant que présidente du groupe de travail sur la technologie et les démocraties de la Communauté des démocraties, la Géorgie continuera à œuvrer en faveur d'une transformation numérique durable.

124. Malgré les progrès susmentionnés en matière de développement en Géorgie, les populations vivant dans les régions géorgiennes d'Abkhazie et de Tskhinvali/Ossétie du Sud, occupées par la Russie, ont été laissées pour compte et continuent d'être privées de leurs libertés et droits fondamentaux.

125. **M. Abudu-Birresborn** (Ghana) rappelle que lors de la semaine de haut niveau de la session en cours de l'Assemblée générale, les dirigeantes et dirigeants du monde ont souligné l'ampleur des multiples difficultés auxquelles la planète est confrontée, mis en garde contre les coûts catastrophiques de l'inaction et insisté sur la nécessité d'une confiance, d'un engagement et d'une solidarité à l'échelle mondiale pour trouver des moyens intelligents, transformationnels et systémiques de résoudre les problèmes actuels et de renforcer la résilience face aux crises à venir. Les États Membres devraient prêter attention aux appels de leurs dirigeantes et dirigeants.

126. La Commission doit se mobiliser pour inverser le processus de désintégration de sa cohésion et renforcer l'unité et la solidarité en vue de construire la paix et la prospérité. Il incombe aux États Membres de sauver la planète de la crise existentielle qui prévaut et de se recentrer sur l'élimination de la pauvreté, la stimulation de la croissance économique et la réalisation des objectifs de développement durable. Pour ce faire, ils devront travailler au-delà des frontières nationales et régionales et accepter de subordonner leurs intérêts nationaux étroits aux objectifs collectifs mondiaux. Les points importants et complexes de l'ordre du jour qui seront traités pendant la session sont autant de rappels de la nécessité de trouver des moyens raisonnables et consensuels de travailler ensemble pour le bien commun. La délégation ghanéenne se réjouit de travailler de manière constructive avec toutes les délégations dans le cadre de l'effort commun visant à conserver un monde sûr, résilient et inclusif.

127. **M. Nena** (Lesotho) dit que son pays s'associe aux appels lancés à la communauté internationale pour qu'elle s'engage à nouveau à tenir les promesses faites dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba afin de mobiliser des ressources pour aider les pays en développement à atteindre les objectifs de développement durable. Le Lesotho souhaite également s'associer à l'appel lancé par le Secrétaire général aux

États développés pour qu'ils mettent en œuvre le plan de relance des objectifs de 500 milliards de dollars par an jusqu'en 2030, qu'ils prennent des mesures supplémentaires pour lutter contre le coût élevé de la dette et les risques croissants de surendettement, et qu'ils augmentent massivement les financements à long terme abordables pour le développement, en particulier par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement.

128. Le Lesotho continue d'appeler les États développés à atteindre leur objectif de 100 milliards de dollars de financement de l'action climatique pour les États en développement, en particulier les pays les moins avancés, afin de respecter et de concrétiser l'Accord de Paris. Si les contributions annoncées par certains États développés en vue de la deuxième reconstitution du Fonds vert pour le climat sont les bienvenues, tous les autres États développés devraient annoncer leurs contributions ambitieuses au Fonds avant la date limite du 5 octobre, lors de la conférence d'annonce de contributions qui se tiendra à Bonn, en Allemagne. Ces contributions se traduiront par un accès accru au financement de l'action climatique pour les pays les moins avancés, ce qui leur permettra d'accroître efficacement leur résilience aux changements climatiques et leurs efforts d'atténuation et d'adaptation au cours des quatre prochaines années.

129. Le Gouvernement lesothan a pris des mesures audacieuses pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'actions et d'allocations budgétaires nationales. En mars 2023, le Lesotho a accueilli une réunion de haut niveau sur le financement de la nutrition et de la sécurité alimentaire, visant à susciter un élan politique pour mobiliser les engagements et les investissements en faveur de la lutte contre la faim et la malnutrition sur le continent africain. En collaboration avec le bureau de pays des Nations Unies, le Premier Ministre du Lesotho a lancé le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques dans le pays et la région, et conformément à sa volonté d'exploiter ses propres ressources pour produire de l'énergie renouvelable, le Lesotho organisera une conférence internationale sur l'eau et l'hydrogène les 12 et 13 octobre 2023. Le Gouvernement lesothan s'est efforcé de créer un environnement propice à la bonne gouvernance, à la responsabilité et à la stabilité, non seulement pour renforcer la confiance des donateurs, mais aussi pour accélérer les efforts dans la réalisation des objectifs de développement durable.

La séance est levée à 18 h 10.